

/CS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-291 du 16 Octobre 1990

portant approbation des Comptes Prévisionnels et du Budget d'Investissement Exercice 1990 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Ouémé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1990 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-022 du 13 Août 1990 portant organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 90-043 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-053 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 84-478 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- VU le Décret N° 84-62 du 27 Janvier 1984 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- SUR rapport du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;

.../...

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Septembre 1990,

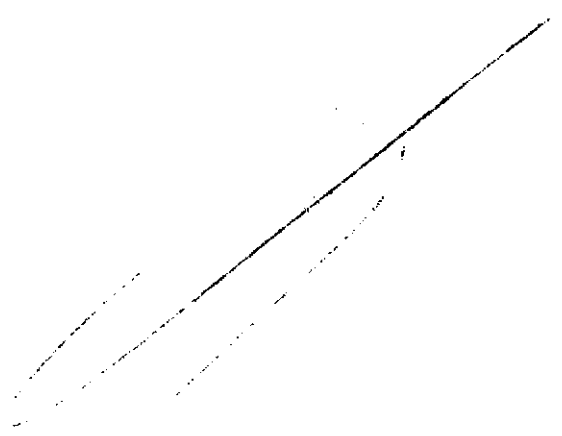
D E C R E T E :

Article 1er. - Sont approuvés les Comptes Prévisionnels d'Exploitation et le Budget d'Investissement Exercice 1990 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural de l'Ouémé tels qu'annexés à ce Décret.

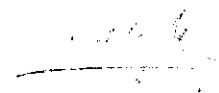
Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1990

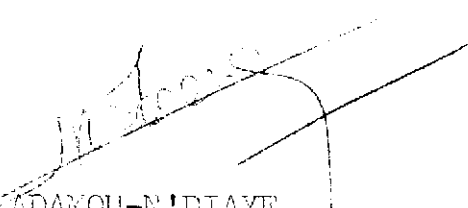
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,


Mathieu Kérékou

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

Le Ministre du Développement
Rural et de l'Action Cooperative,


Mama ADAMOU-N'DIAYE

Le Ministre des Finances,


Idelphonse LEMON

.../...

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques,

Fatiou ADEKOUNTE

Ampliatioms : PR 6 PM 4 HCR 4 SCG 4 MIEEP-MDRAC-MF 8 AUTRES MINISTERS
13 DEPARTEMENT OUEME 1 CARDER OUEME 10 BN-DAN-ENA 3 JORB 1 CS 2.-